

5 euros

Suppression de 5 euros sur les APL pour 6,8 millions de français et en même temps le gouvernement prévoit de réduire l'ISF en rendant 2,5 milliards d'euros.

1 million

Un bateau de croisière peut émettre en une journée autant de particules fines qu'un million de voitures.

40 milliards

Un peu plus de 40 milliards de dollars. C'est ce que les actionnaires des multinationales françaises ont touché au deuxième trimestre 2017.

8,9 millions

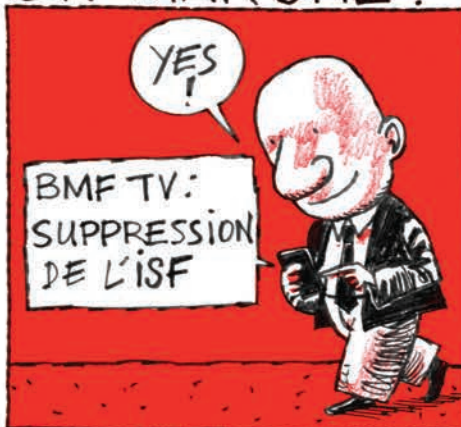
L'Insee a compté 8,9 millions de personnes en France vivant sous le seuil de pauvreté. Un enfant sur dix vit dans une situation d'extrême précarité.



ÉDITO

Vous avez entre les mains le centième numéro du journal de TOUS les personnels de l'Éducation Nationale en Finistère. Cent numéros dans lesquels nous vous avons parlé de ce qui se passe dans nos établissements, où nous avons dénoncé les diverses attaques contre l'École de la République par les ministres successifs. Des attaques répétées et qui s'accroissent ces derniers temps. Des attaques qui ont toutes un objectif commun : soumettre le système éducatif français à l'idéologie libérale et dérégulatrice du MEDEF. Des attaques qui éloignent toujours un peu plus l'Éducation Nationale du projet de la CGT. Pour la CGT Educ'Action l'urgence est l'instauration d'une École qui permettra l'émancipation et le bien-être pour toutes et partout, peu importe les origines sociales, le genre ou la couleur de peau. L'avènement d'une telle école ne pourra se faire que parce que nous ATSS, personnels d'éducation, de surveillance et d'assistance éducative, enseignant-es aurons collectivement fait la preuve que la Force est de notre côté. Alors, face à ces attaques ne restons pas isolé-es, ne subissons pas l'atomisation voulue par nos adversaires réunissons-nous au sein de la première des organisations syndicales du Service Public : la CGT !

EN MARCHÉ !



Lycée professionnel de Plouhinec : menace de fermeture

Les émissaires du Rectorat et de la Région Bretagne sont descendus de la grand-ville pour annoncer aux collègues en poste à Plouhinec qu'ils sifflaient la fin du match. Un match entamé quelques années auparavant et dans lequel les équipes pédagogiques n'ont jamais eu les mêmes chances que leur adversaire.

Équipes qui ont pourtant fait des propositions pour développer les formations, étoffer l'offre. Bref, pour permettre au Lycée de continuer à former de nouvelles générations au cœur de son territoire.

Las ! En laissant mourir à petit feu cet établissement on peut produire la preuve irréfutable de la nécessité de sa fermeture : « Pensez donc 42 élèves ! Ce n'est pas rentable ! Comprenez... il faut bien participer à l'économie de 13 milliards imposée par le président Macron ». Notons bien que ce n'est en aucun cas de la faute de la politique que Rectorat et Région Bretagne ont (mal)mené au cours des 15 dernières années : tout ça c'est la faute à « la démographie »

Peu importe alors que des jeunes ayant commencé un cycle de formation se voient transférés dans un autre établissement. Peu importe que des personnels relevant du Conseil Régional ou des

enseignant-es soient muté-es d'office. L'humain ce n'est pas ce qui intéresse les tenants de l'austérité. Seul le chiffre compte.

Pour la CGT, la fermeture de ce lycée public à la rentrée 2018, n'est pas souhaitable car elle risque d'avoir pour conséquences d'aggraver le vieillissement de la population dans le secteur du cap Sizun. Les services publics constituent un terreau essentiel pour la cohésion sociale et le développement économique. Ceci est d'autant plus vrai dans certains territoires fragilisés. Un lycée professionnel participe en effet d'un écosystème économique et social qui est susceptible d'être déstabilisé par sa fermeture.



Par expérience, on sait qu'un établissement public qui ferme ne rouvre jamais. C'est pour cela que nous participons et soutenons le combat contre cette fermeture. C'est pour cette raison que nous étions auprès des collègues, élèves et parents d'élèves lors de la manifestation du 2 décembre dernier.



Collège de Landerneau

Attention, ça déborde !

600 c'est le nombre d'élèves pour lequel le collège de Mescoat, à Landerneau, a été construit. Selon la DASEN c'est aussi le nombre idéal d'élèves pour un collège (C'est d'ailleurs au nom de cet idéal qu'elle justifiait la fermeture du collège de Kerichen l'année dernière).

Le seul problème dans ce monde «idéal» c'est qu'à Mescoat ce sont, maintenant, près de 900 élèves qui s'entassent dans les locaux. Afin que les élèves n'en pâtissent pas, les personnels gèrent courageusement et du mieux possible cette situation.

Ce surpeuplement est-il nouveau pour les services de l'Education Nationale ? Pas vraiment puisque depuis des années, ils sont alertés sur le développement du pays de Landerneau. Les projections démographiques laissent bien prévoir cette inéluctable hausse de la population scolaire.

Donc...dans notre monde idéal, on va commencer sous peu la construction du nouveau collège qui formera toutes et tous ces jeunes issu-es du Pays de Landerneau.

Oui...mais...en fait...non. Car dans le monde des services de l'Education Nationale ça carbure au tableau Excel façon bons vieux problèmes de l'ancien temps : sachant qu'il y a 43000 places de collégien-nes dans le Finistère et qu'il n'y a « que » 42500 élèves dans ce même département, que dois-je faire ? Transvaser les élèves d'une ville à l'autre, évidemment !

Et voilà comment, comme en 2006, une sectorisation se met en place. Cette fois, ce sont les collèges de Lesneven et Landivisiau qui seraient renfloués par les jeunes du Pays de Landerneau. Comment ça les parents devront aller vers l'Est (ou le Nord) déposer leurs enfants, puis repartir vers l'Ouest et leur lieu de travail ? « Mais, ils n'ont qu'à changer leurs habitudes » leur répond un élu dé-

partemental, habituel fossoyeur des établissements publics.

En fait de choix, on leur propose soit d'augmenter leur bilan carbone, soit ... de mettre leur enfant dans un établissement privé. (Ainsi, le collège de la Croix Rouge à Brest a pu ouvrir une classe supplémentaire en 6ème grâce à la fermeture programmée du collège de Kerichen. Merci Mme la DASEN c'est autant d'argent public qui rejoint les poches des organismes de gestion de l'enseignement catholique!)

Pour la CGT, il est urgent de mettre en route le chantier du nouveau collège à Landerneau et de trouver dans la période transitoire, une solution permettant aux élèves du Pays de Landerneau d'être scolarisé-es dans leur ville, dans leur environnement proche.



▶ GRETA de Bretagne Occidentale

Ils ne bougeront que quand il y aura un suicide.

C'est en substance ce qui a été répondu à un collègue qui s'est adressé à la médecine du Travail afin de savoir que faire pour qu'évoluent ses conditions de travail.

GBO ce sont 39 personnels administratifs et 81 formateurs (enseignants intervenant ponctuellement, CDD ou CDI). Cette dernière catégorie de formateur est en voie d'extinction car la direction estime qu'un formateur en CDI ce n'est pas assez flexible.

L'idéal serait d'avoir du personnel qu'on peut embaucher et virer en fonction de chaque petite hausse ou baisse d'activité. Peu importe finalement que ces personnes puissent vivre correctement au fil des embauches/débauches : les maitre-mots sont la flexibilité et la diminution de la masse salariale.

Flexibilité en termes de type de contrat de travail, mais aussi dans le travail. La diversité des tâches, l'adaptation de chacun à cette diversité, les injonctions contradictoires, la non-reconnaissance de l'investissement des personnels... tous les ingrédients sont là pour que ça aille mal. Et ça va mal ! Au moins dix burn-out au cours des deux dernières années, des collègues qui démissionnent pour sauver leur peau, des procédures de licenciement pour refus de modification substantielle de contrat....

Quelle idéologie est à l'œuvre pour qu'un outil de formation continue ayant depuis des années fait ses preuves, soit aujourd'hui mis en pièces ?

Car la situation de GBO est emblématique de ce qui se passe sur la quasi-totalité des GRETA en France. Ce n'est donc pas uniquement une question de management à la hussarde exercé par une direction locale. La formation publique est dépecée petit à petit et ses restes sont ou seront distribués au secteur privé. Or l'objectif des organismes

privés n'est certainement pas de fournir une formation de qualité, mais bien de dégager des bénéfices.

Et pendant ce temps, les personnels qui continuent à croire en leur métier souffrent. La direction de GBO bougera-t-elle avant qu'il y ait un suicide ?

Une chose est sûre : c'est nous, syndiqué-es CGT Educ'Action, qui devons prendre en main notre défense. C'est dans cet objectif qu'un collectif GRETA vient de voir le jour. Salarié-es du GRETA, collègues des collèges et Lycées rejoignez-nous ! Ensemble imposons NOS revendications !

▶ Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Un enjeu syndical

Organisée par le collectif confédéral «Femmes mixité» le 22 novembre dernier, la journée d'étude a rassemblé à la Bourse du travail de Paris de nombreuses camarades issues des syndicats, des fédérations et des UD.

Un hommage a été rendu à notre camarade Frédérique Mulot, secrétaire générale du syndicat des Archives nationales, assassinée cet été par son mari.

Céline Verzeletti, secrétaire confédérale, et Raphaëlle Manière, pilote de la cellule de veille de la CGT, ont ouvert les travaux en indiquant la réalité des violences et la stratégie de la CGT.

Elles ont rappelé que les violences sont universelles, touchent tous les milieux et tous les territoires. Elles sont au cœur du système de domination de sexe et de classe et de ce point de vue servent le capitalisme.

De l'humiliation à la prostitution, en passant par la discrimination, le harcèlement de rue, le viol, le mariage forcé, les mutilations génitales, les violences à l'encontre des femmes prennent de multiples formes, tant dans la vie qu'au travail.

Dans le monde, 1/3 des femmes sont victimes de violences sexistes ou sexuelles, 700 millions de femmes sont mariées de force, une petite fille est excisée toutes les 4 minutes.



En France, les violences représentent 22% des homicides. 10 viols ou tentatives de viol ont lieu chaque jour sur le lieu de travail, 20% des femmes disent y avoir subi du harcèlement sexuel. 70% des femmes violentées n'en parlent pas à leur employeur, 40% de celles qui en ont parlé estiment que cela leur a été défavorable et 5% seulement déposent plainte.

Cette situation s'explique par la tolérance à ces violences et leur banalisation dans la société qui les relègue dans les faits divers, organise l'impunité des agresseurs et laisse seules les victimes.

Les statuts de la CGT indiquent la lutte contre toute forme de domination et la lutte pour l'égalité femme-homme. La Charte pour l'égalité existe depuis 2007. La CGT doit produire du changement en donnant de la visibilité aux violences et en les prenant en compte au travail comme dans la vie et aussi dans la CGT.

Depuis le dernier congrès confédéral, une cellule de veille sur les violences au sein de la CGT a été mise en place. Elle peut être saisie par les victimes, les témoins et les organisations. Un bilan sera présenté début 2018.

Le travail en trois ateliers a permis de faire le point sur les leviers d'action à notre disposition dans les entreprises et nos propositions pour Gagner des mesures de prévention des violences et

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SMARTPHONE



de protection des femmes au travail et pour Défendre syndicalement une femme victime de violences. L'atelier Une CGT sans sexisme, c'est possible a notamment proposé de féminiser l'ensemble des textes et de rajouter le caractère féministe dans nos statuts.

L'après-midi a débuté par l'intervention d'Enestine Ronai, présidente de l'Observatoire de Seine Saint Denis des violences contre les femmes. Elle a rappelé que les violences sont interdites par la loi. Après avoir expliqué le cycle de la violence et le phénomène de l'emprise, elle a insisté sur le fait que les mécanismes des violences sexistes et sexuelles sont identiques dans un couple ou au travail. La stratégie de l'agresseur est toujours d'isoler la victime pour qu'elle ne puisse pas avoir d'aide, la dévaloriser, la culpabiliser et lui faire peur pour qu'elle se taise. Il paraît souvent comme sympathique, bon collègue, bon copain, bon camarade, alors que la victime peut être agressive et désagréable et ne sachant pas ce qu'elle veut.

Accueillir une femme victime implique donc de la mettre en sécurité, de l'écouter sans jugement, de recueillir ses paroles et de l'orienter vers des associations comme l'AVFT.

Elle a conclu en citant Simone de Beauvoir : «**La fatalité ne triomphe que si on y croit**».

Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI (Confédération syndicale internationale) et Bernard Thibault, administrateur du BIT (Bureau international du

travail), sont intervenus successivement sur la bataille visant à gagner une norme internationale contre les violences faites aux femmes. L'ouverture des négociations pour que l'OIT prenne une telle norme est fixée à juin 2018. Les employeurs et certains Etats y sont opposés. Pour réussir à ouvrir les négociations, il a fallu accepter un titre de compromis : « Eliminer la violence et le harcèlement contre les femmes et les hommes dans le monde du travail » qui amoindrit le caractère sexiste et sexuel des violences.



L'adoption nécessite un vote à 66 % des représentant-es. Actuellement, la position du gouvernement français est inquiétante. Outre le détricotage du code du travail, il est opposé à un chapitre spécifique sur les violences liées au genre. Il faut donc faire pression pour conquérir ce droit au niveau international et pour que les gouvernements le transposent dans leur droit national. Le mieux serait l'obtention d'une convention fondamentale, d'application universelle, ne nécessitant pas de transposition.

Une ratification en 2019 au moment du centenaire de l'OIT serait un symbole politique fort.

Syndicat départemental de l'éducation nationale

CGT EDUC'ACTION 29

Maison du Peuple
2 place Edouard Mazé
29283 BREST CEDEX

•Secrétariat départemental :

Marie Dagnaud
(LPo Vauban-Lanroze, Brest)
Gael Marpeau
(Lycée Kerneuzec, Quimperlé)
Fabienne Lamé
(Lycée Amiral Ronarc'h, Brest)
Thierry Trimaille
(LP Laennec, Pont-l'Abbé)

•Trésorière départementale :

Fabienne Lamé

•Co-secrétaires généraux

Marie Dagnaud
Gael Marpeau

→Courriel :

contact@cgt-educaction29.org

→Site internet :

<http://www.cgt-education29.org>

→Page Facebook :

www.facebook.com/CGTEducAction29

→Tél : 07 69 99 39 66